

La carte met en évidence pour chaque commune le lieu de travail des habitants: la commune de résidence, une autre commune du même arrondissement, le reste de la Wallonie, Bruxelles, la Flandre ou un autre pays.

Pour l'ensemble de la Région wallonne, 81% de la population active occupée travaille en Wallonie, 10,5% à Bruxelles, 4,9% en Flandre et 3,7% à l'étranger.

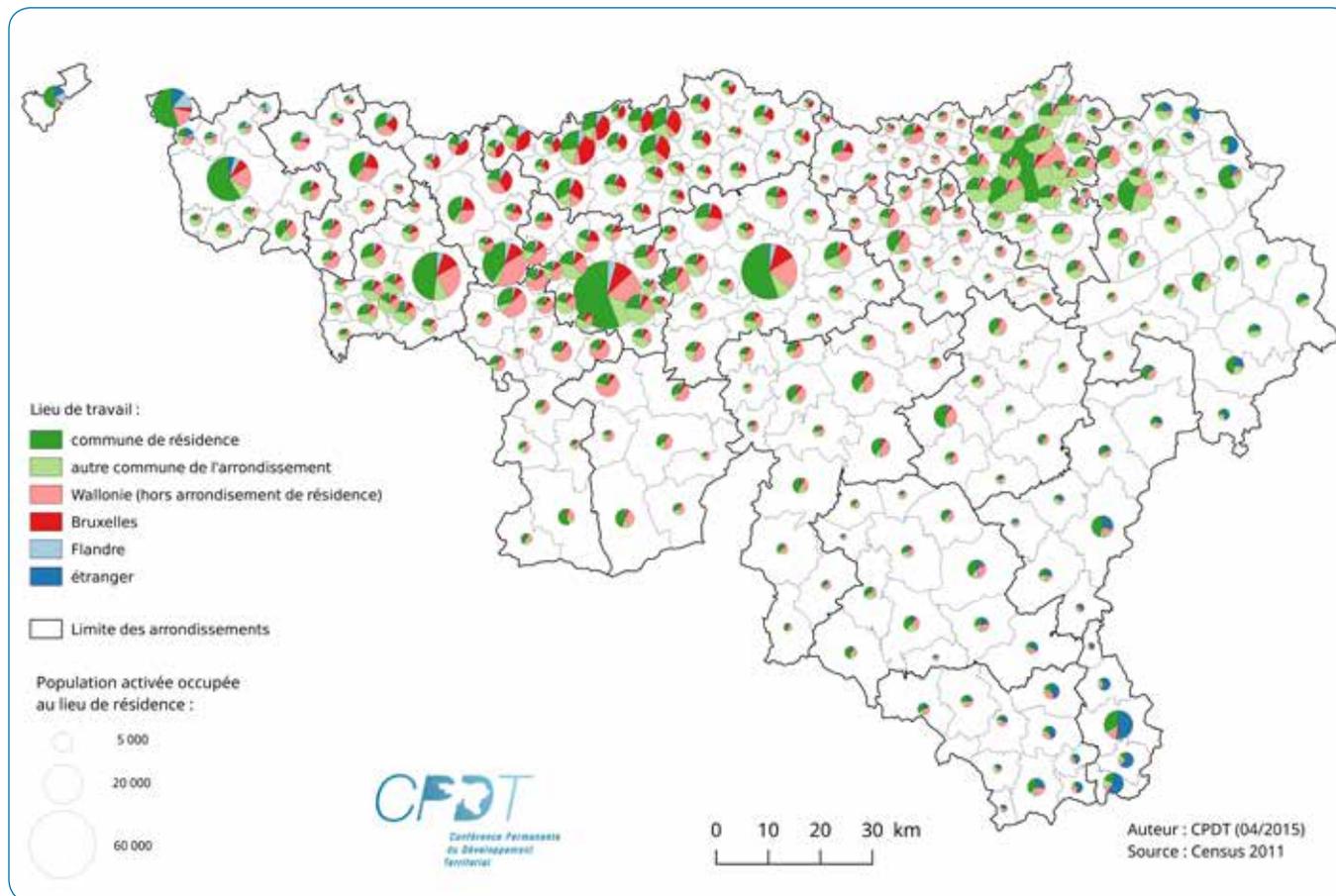
Dans les villes, la part de la population qui travaille localement est particulièrement élevée (Verviers 46%, Liège 54%, Namur 56%, Charleroi 56%, La Louvière 41%, Mons 48%, Tournai 59% et Mouscron 55%).

Pour l'ensemble du Brabant wallon, 30% de la population active occupée travaille à Bruxelles, 50% dans une commune du Brabant wallon (soit sa commune de résidence soit une autre commune de l'arrondissement), 8% vont travailler en Flandre et 10% dans les autres provinces wallonnes. (...)

▣ Suite...

Lieu de travail de la population active occupée au lieu de résidence, en Wallonie (2011)

Lieu de travail de la population active occupée au lieu de résidence en 2011



▣ Infos et sources

Lieu de travail de la population active occupée au lieu de résidence, en Wallonie (2011)

La carte met en évidence pour chaque commune le lieu de travail des habitants : la commune de résidence, une autre commune du même arrondissement, le reste de la Wallonie, Bruxelles, la Flandre ou un autre pays.

Pour l'ensemble de la Région wallonne, 81% de la population active occupée travaille en Wallonie, 10,5% à Bruxelles, 4,9% en Flandre et 3,7% à l'étranger.

Dans les villes, la part de la population qui travaille localement est particulièrement élevée (Verviers 46%, Liège 54%, Namur 56%, Charleroi 56%, La Louvière 41%, Mons 48%, Tournai 59% et Mouscron 55%).

Pour l'ensemble du Brabant wallon, 30% de la population active occupée travaille à Bruxelles, 50% dans une commune du Brabant wallon (soit sa commune de résidence soit une autre commune de l'arrondissement), 8% vont travailler en Flandre et 10% dans les autres provinces wallonnes. La dépendance économique du Brabant wallon par rapport à Bruxelles est donc importante mais les chiffres rendent aussi compte du développement d'un important dynamisme économique local même si ce dernier reste influencé par le contexte métropolitain de la capitale.

Enghien est la commune avec la part la plus élevée de travailleurs qui font la navette vers Bruxelles (41%); suivie par La Hulpe (39%), Braine-l'Alleud (39%),

Waterloo (38%), Rixensart (38%) et Tubize (37%).

La Flandre ne fournit que peu d'emplois aux habitants de la province de Liège. Par contre, le long de la frontière linguistique dans le Hainaut, de nombreux habitants travaillent en Flandre : dans dix communes hennuyères, la part des travailleurs qui font la navette vers la Flandre est supérieure à 10% (avec un maximum de 43% pour Mont-de-l'Enclus). Ce phénomène est probablement à mettre en lien avec le haut taux de chômage dans la province de Hainaut et les performances économiques meilleures dans cette partie de la Flandre que dans le sud du Limbourg.

On constate également le rôle important joué par le Grand-Duché de Luxembourg dans un grand nombre de communes qui bordent la frontière. Le long de la frontière allemande, le phénomène est identique mais beaucoup moins étendu : les frontaliers qui vont travailler en Allemagne ne sont vraiment déterminants que dans quelques communes de la région d'Eupen. En revanche, la France joue un rôle modeste pour les travailleurs wallons : seules trois communes wallonnes envoient plus de 5% de leurs travailleurs en France : Estaimpuis (19%), Comines-Warneton (18%) et Mouscron.

Lieu de travail de la population active occupée au lieu de résidence, en Wallonie (2011)

Niveau spatial:

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul:

La surface des cercles est proportionnelle à la population active occupée au lieu de résidence des travailleurs habitant en Belgique (demandeurs d'asile compris).

Méthode de classification:

Les parts de camembert sont proportionnelles à la part de la population active occupée qui travaille dans sa commune de résidence, dans une autre commune de son arrondissement de résidence, dans un autre arrondissement de sa région de résidence, à Bruxelles, en Flandre, en Wallonie ou à l'étranger.

Données utilisées:

Population active occupée selon le sexe, le lieu de résidence et le lieu de travail. Travailleurs résidant en Belgique (demandeurs d'asile compris) au 1^{er} janvier 2011 (référence 00.24).

Sources des données:

Census 2011, <http://www.census2011.be/>

Auteur:

Xavier May

xavier.may@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 09

Lieu de travail de la population active occupée au lieu de résidence, en Wallonie (2011)

Lieu de travail de la population active occupée au lieu de résidence en 2011

